



TITRE DU POSTE : Technicien/ne en éducation spécialisée pour le Centre de traitement jour
Contrat de 10 mois avec l'Équipe psycho-sociale pour enfants, adolescents et familles de Stormont, Dundas et Glengarry

SE RAPPORTE AU : Coordonnateur des Articles 23

SOMMAIRE : Responsable de la supervision et de la gestion de comportement des jeunes

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

Responsabilités cliniques:

- 1- Travaille sous la supervision du Coordonnateur des Articles 23 et/ou en collaboration avec les consultants de l'Équipe psycho-sociale.
- 2- Respecte les protocoles cliniques, le code d'éthique, les procédures administratives et les protocoles inter-agences.
- 3- Respecte les codes de vie des Articles 23 sous la direction de l'Équipe psycho-sociale
- 4- Respecte les protocoles sur la protection de l'information du client et son droit à la confidentialité.

Gestion de cas :

- 1- Créer, modifie au besoin et effectue la mise en œuvre des systèmes de gestion de comportement individualisés et en salle de classe.
- 2- Accompagne et surveille les jeunes lors des récréations et du temps de dîner.
- 3- Analyse les besoins de l'élève en matière de comportement et de la santé mentale.
- 4- Surveille et est responsable de la mise en œuvre des plans d'intervention individualisés en collaboration avec l'Équipe clinique.
- 5- Effectue des rencontres individuelles auprès des jeunes afin de modeler, travailler et généraliser les objectifs d'intervention établis en collaboration avec l'Équipe clinique.
- 6- Participe à la révision du plan de traitement individualisé, du plan d'intervention en situation de crise, ainsi qu'au développement du plan de réintégration dans les écoles d'origine en collaboration avec l'Équipe clinique et scolaire.
- 7- Appuie les jeunes dans l'acquisition des techniques d'autorégulation, le développement des habiletés sociales, la résolution de conflits et assure ainsi le bien-être physique et moral des jeunes selon leurs besoins.
- 8- Organise et anime des ateliers d'habiletés sociales, de relaxation, de gestion des émotions ou tout autre thème selon les besoins présentés.
- 9- Travaille en étroite collaboration avec le personnel enseignant, le personnel clinique et le coordonnateur des articles 23.
- 10- Assure un suivi au besoin auprès des parents.
- 11- Communique et/ou travaille en collaboration avec d'autres services communautaires et/ou régionaux pertinents aux besoins présentés par les jeunes.

Gestion de dossiers :

- 1- Assure la tenue de dossiers cliniques dans le système de collecte de données prescrit par l'agence.
- 2- Participe à la mise à jour des divers documents relatifs au système de modification des comportements tels que les fiches d'évaluation, les grilles d'observations et les rapports de rencontres entre les divers intervenants(es).

Autres responsabilités :

- 1- Au besoin ou selon la pertinence, participe aux sessions de formation organisées par le Conseil scolaire ou par l'Équipe.
- 2- Participe aux formations cliniques obligatoires au mandat de l'Équipe.
- 3- Participe aux réunions cliniques mensuelles.
- 4- Participe aux certifications des programmes visant de meilleures pratiques ou des logiciels du Ministère.
- 5- Avoir une bonne connaissance des services communautaires
- 6- Participe de façon collaborative au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- 7- Participe à toute autre responsabilité connexe jugée pertinente selon le Coordonnateur des Articles 23

QUALIFICATIONS :

Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales en éducation spécialisée, en travail social ou dans un domaine connexe. Des années d'expérience dans le domaine sont un atout.

BÉNÉFICES :

Le salaire reflètera la formation complétée ainsi que les années d'expérience dans le domaine. Les avantages sociaux entreront en vigueur après six mois et peuvent inclure l'assurance-vie, l'assurance-santé, les vacances, les congés de longue durée.

Veillez faire parvenir votre demande à l'attention de madame Gina Julie Lacombe, Directrice des services cliniques – glacombe@equipepsychosociale.ca.